

différents milieux, notamment les Directions et les Services concernés. Nous avons entendu M. le Député Bachmann, président de l'Association des communes, nous avons pris note de ses remarques, notamment qu'il souhaitait une loi cadre. Il y a également la préposée à la Protection des données qui est d'accord de créer une loi et qui mentionne les conditions qui sont imposées aussi par la loi fédérale. La seule question qui restait encore ouverte était ce qu'on appelle la *sedes materiae*: faut-il faire une loi cadre indépendante ou faut-il insérer quelques dispositions dans la loi sur la protection des données? Etant donné que cette loi est de toute façon en révision, le Conseil d'Etat souhaite insérer ces dispositions dans la révision en cours.

– Au vote, la prise en considération de cette motion est acceptée par 78 voix contre 3. Il n'y a pas d'abstentions.

*Ont voté oui:*

Aebischer (SC, PS/SP), Aebi-Egger (SC, ACG/MLB), Andrey (GR, PDC/CVP), Bachmann (BR, PLR/FDP), Badoud (GR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Berset (SC, PS/SP), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Boschung M. (SE, PDC/CVP), Bourgnone (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard (SC, PDC/CVP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Buchmann (GL, PDC/CVP), Bussard (GR, PDC/CVP), Butty (GL, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Collaud (BR, PDC/CVP), Colomb (BR, PDC/CVP), Cotting (SC, PLR/FDP), Crausaz (SC, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), de Weck (FV, PLR/FDP), Décaillet (FV, UDC/SVP), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Fürst (LA, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Genoud (VE, UDC/SVP), Glauser (GL, PLR/FDP), Gobet (GR, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Krattinger (SE, PS/SP), Lauper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Marbach (SE, PS/SP), Morel (GL, PS/SP), Mutter (FV, ACG/MLB), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Raemy (LA, PS/SP), Remy (GR, PS/SP), Ridoré (SC, PS/SP), Rime (GR, PS/SP), Romanens A. (VE, PS/SP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Schnyder (SC, PS/SP), Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Schorderet E. (SC, PDC/CVP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Steiert (FV, PS/SP), Stempfel-H (LA, PDC/CVP), Studer A. (SE, ACG/MLB), Studer T. (LA, PDC/CVP), Thalman-B (LA, UDC/SVP), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP), Vial (SC, PDC/CVP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Weber-G M. (SE, ACG/MLB), Zürcher (LA, UDC/SVP). *Total: 78.*

*Ont voté non:*

Bourgeois (SC, PLR/FDP), Fasel (SE, PDC/CVP), Jendly (SE, PDC/CVP). *Total: 3.*

– Le Conseil d'Etat est invité à présenter un projet de disposition légale dans le délai d'une année.

## Projet de loi N° 12 modifiant la loi sur les routes (entretien courant des routes nationales)<sup>1</sup>

Rapporteur: **Elian Collaud** (PDC/CVP, BR)

Commissaire: **Georges Godel**, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions

*Entrée en matière*

**Le Rapporteur.** Lors de la séance du 16 avril dernier, la Commission des routes et cours d'eau a traité ce message N° 12. Nous avons constaté qu'il s'agissait là d'adapter notre loi à la suite de la modification de la répartition des compétences entre la Confédération et les cantons. En effet, le Bureau des autoroutes va disparaître pour laisser place à des unités territoriales d'exploitation. Ceci fait suite à la révision de la Constitution fédérale fixant les bases des réformes financières et de la répartition des tâches déjà citées. La Confédération reprend la totalité du réseau des routes nationales. Les cantons de Vaud, Fribourg et Genève composeront une unité territoriale. Les prestations se feront sur accord avec contrat sous la direction d'un canton pilote. Plusieurs variantes ont été analysées et la Commission soutient la proposition du Conseil d'Etat quant à l'organisation et la collaboration inter-cantonale par mandat de prestations.

Cette nouvelle organisation devrait permettre de réduire les coûts au travers d'une rationalisation du travail. Cette prise en charge permettra aussi de maintenir les postes de travail actuels. La modification de la loi permet aussi de clarifier ce que l'Etat prend en charge et désigne les compétences. Par conséquent, la Commission des routes et cours d'eau propose au Grand Conseil d'entrer en matière sur cet objet tout comme le fera la Commission des finances et de gestion.

**Le Commissaire.** Je remercie le rapporteur de la Commission pour ses explications claires et précises, je n'ai rien d'autre à ajouter pour l'instant.

**Fasel Josef** (PDC/CVP, SE). Vu l'heure avancée, je vous prie, au nom du groupe démocrate-chrétien, d'accepter ce décret à l'unanimité et je vous remercie de votre attention.

**Remy Martine** (PS/SP, GR). Comme l'a dit mon collègue Josef, tout a déjà été dit. Le groupe socialiste a pris connaissance du projet de loi modifiant la loi sur les routes concernant l'entretien des routes nationales. Le groupe socialiste entrera en matière et approuvera la modification de la loi sur les routes.

**Etter Heinz** (PLR/FDP, LA). Auch die Freisinnige Fraktion schliesst sich den Überlegungen des Staatsrates an und wird dem Dekret zustimmen, verbunden mit einer Frage nach der Garantie, welche unser Kanton hat. Nachdem der Kanton Waadt Pilotkanton ist und mit den Eidgenössischen Stellen direkt verhandelt, möchten wir gerne wissen, wie die Garantien für unseren Kanton auch in 10, 15 Jahren sind.

<sup>1</sup> Message pp. 588 à 600.

**Genoud Joe** (UDC/SVP, VE). Le canton de Fribourg est le canton qui a le plus de routes nationales. La collaboration des cantons de Fribourg, Genève et Vaud par une société simple est le meilleur choix qu'ont pu faire nos dirigeants. Avec cette union, notre canton pourra garder les 50 emplois et travailler sur la base de compétences légales. Le groupe de l'Union démocratique du centre soutiendra ce projet de loi.

**Mutter Christa** (ACG/MLB, FV). Das Mitte-Links-Bündnis stimmt diesem Gesetzesprojekt zu, die neue Aufgabenteilung zwischen Bund und Kantonen führt ja im Prinzip zu einer Klärung der Situation und erklärt Nationalstrassen, wie der Name sagt, zu nationalen Aufgaben. Da die Bereinigung im Detail noch an einigen Kinderkrankheiten zu leiden scheint, unterstützen wir den Antrag des Staatsrates, die Unterhaltsarbeiten zunächst in einer Leistungsvereinbarung für fünf Jahre zu übernehmen, um so noch einige Unsicherheiten klären zu können. Wir begrüßen es, dass dies in Zusammenarbeit mit den Kantonen Waadt und Genf geschieht.

**Le Rapporteur.** Je constate que tous les groupes sont d'accord avec le préavis de la Commission. Je remercie tous les intervenants et, sans plus tarder, je laisse la parole au Commissaire du Gouvernement.

**Le Commissaire.** J'aimerais remercier tous les intervenants qui sont d'accord d'entrer en matière sur ce projet de modification de loi qui vise simplement à ce que le canton puisse signer une convention avec le canton de Vaud, respectivement le canton de Genève. La seule question, posée par M. le Député Heinz Etter, porte sur la garantie que notre canton a au-delà de 10 à 15 ans. Alors il faut être clair: la garantie, je ne peux pas vous la donner, les conventions sont faites pour cinq ans et après bien sûr on peut rediscuter avec les autres cantons. Mais je précise, je crois que le rapporteur de la Commission l'a fait, le Bureau des autoroutes qui s'appelle le SAR, deviendra une filiale qui sera installée à Estavayer. Dans le cadre des discussions avec les autres cantons, c'est le canton de Vaud, en fonction des kilomètres de routes nationales, qui a été choisi pour déposer le dossier, mais cela se fait vraiment en collaboration. L'option est de travailler sur les frais effectifs pour éviter qu'il reste quelque chose à charge du canton. Donc l'objectif est très clair: il faut qu'il ne reste aucun franc à charge du canton dans cette opération. C'est aussi important d'avoir choisi cette voie de la convention pour garder les employés qui travaillent actuellement au centre d'entretien.

– L'entrée en matière n'étant pas combattue, il est passé directement à la lecture des articles.

#### *Première lecture*

ART. 1

– Adopté.

ART. 2

– Adopté.

TITRE ET CONSIDÉRANTS

– Adoptés.

– La première lecture est ainsi terminée. Comme il n'y a pas d'opposition, il est passé directement à la deuxième lecture.

#### *Deuxième lecture*

ART. 1 ET 2, TITRE ET CONSIDÉRANTS

– Confirmation de la première lecture.

– La deuxième lecture est ainsi terminée. Il est passé au vote final.

#### *Vote final*

– Au vote final, ce projet de loi est adopté dans son ensemble, sans modification, par 71 voix sans opposition ni abstentions.

#### *Ont voté oui:*

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aebischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Andrey (GR, PDC/CVP), Bachmann (BR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Berset (SC, PS/SP), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Boschung M. (SE, PDC/CVP), Bourgeois (SC, PLR/FDP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard (SC, PDC/CVP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Bussard (GR, PDC/CVP), Butty (GL, PDC/CVP), Colomb (BR, PDC/CVP), Coting (SC, PLR/FDP), Crausaz (SC, PDC/CVP), de Weck (FV, PLR/FDP), Décaillet (FV, UDC/SVP), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel (SE, PDC/CVP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Fürst (LA, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Genoud (VE, UDC/SVP), Girard (GR, PS/SP), Glauser (GL, PLR/FDP), Gobet (GR, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Jelk (FV, PS/SP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johnner-Et. (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Krattinger (SE, PS/SP), Lauper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Marbach (SE, PS/SP), Morel (GL, PS/SP), Mutter (FV, ACG/MLB), Page (GL, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Rapporteur (, ), Remy (GR, PS/SP), Ridoré (SC, PS/SP), Rime (GR, PS/SP), Romanens A. (VE, PS/SP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Schnyder (SC, PS/SP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuway R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Steiert (FV, PS/SP), Stempfel-H (LA, PDC/CVP), Studer A. (SE, ACG/MLB), Studer T. (LA, PDC/CVP), Thalman-B (LA, UDC/SVP), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP), Vial (SC, PDC/CVP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Zürcher (LA, UDC/SVP). *Total: 71.*